



Coriolis rien envoyé à coriolis

Par **wolfgang**, le **06/02/2015** à **17:47**

L'entreprise coriolis m'a contacté par tel.rnLeur proposition me plaisait (nouveau portable 14.- €/mois / 3 heures de com.)rnj'ai accepté oralement (ils ont dit d'être de la part de SFR - mon fournisseur) mais je n'ai pas envoyé aucun document:rnj'ai demandé chez SFR si cela est en ordre et VOICI ils m'ont dit que ce n'est pas de leur entreprise.rnMon essai de téléphoner à Coriolis n'a pas réussie : personne décroche.rnDois-je faire encore une autre démarche ?(d'après moi il n'y a pas de contrat parce que : annonce trompeur d'être de SFR)

Par **moisse**, le **07/02/2015** à **09:36**

Bonjour,rnCette entreprise est un opérateur téléphonique indépendant qui utilise les réseaux existants, comme de nombreux opérateursrn[citation]d'après moi il n'y a pas de contrat parce que : annonce trompeur d'être de SFR)rn[/citation]rnD'après moi vous avez mal entendu ou mal compris.rnAlors que faire ?rn* Si vous avez communiqué vos coordonnées bancaires sous forme de RIB/IBAN téléphonique, vous devez révoquer l'autorisation auprès de votre banque.rn* sinon attendre le contrat et utiliser le droit de rétractation si vous n'avez pas commencé à utiliser le service.

Par **wolfgang**, le **07/02/2015** à **12:47**

J'ai écrit une lettre A/R à cette entreprise.rn"Il n'y a pas de contrat parce que : annonce trompeur d'être de SFRrnEn tout cas j'annule tout et si contrat est (votre avis) je résilie dans les délais légaux."rnma banque est informé ... de ma part.rnDois-je faire autre chose ??

Par **Tisuisse**, le **07/02/2015** à **12:50**

Bonjour wolfgang,rnrnOUI, commencer par dire "bonjour" et "merci d'avance" comme précisé dans la charte.

Par **wolfgang**, le **08/02/2015** à **11:47**

bonjour et MERCI d'AVANCE